

MAIRIE DE LAUZERTE

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 17 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le 17 juillet à 18h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude GIORDANA.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Étaient présents : Mmes C BOILON, J CHAMBON, J DELTEIL, C PARDO, C TAURAN, C BASSO-GUICHARD
MM H GERVAIS, JC GIORDANA, J JOFRE, JF PIERASCO, JP MAITRE (arrivé à 18H53).

Pas de Procurations

Absents non excusés : MME DENIS, M. AUNAC, M. BEZY

Secrétaire : CLAIRE BASSO-GUICHARD

Compte rendu du 27 juin 2018 :

Mme Chambon a évoqué la problématique des places de stationnement dans la partie haute de Lauzerte.

Après cette modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1. CREATION DE DEUX EMPLOIS LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE SAISONNIERE - MARCHES GOURMANDS

Monsieur le maire propose d'inscrire au tableau des emplois, annexé au budget 2018

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Du 1 ^{er} au 31 juillet 2018	2	Adjoint technique	Agent polyvalent	3h

Adopté à l'unanimité

2. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2018 / 2

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter l'attribution à l'Association École de Musique - rue Bourbon la subvention communale de fonctionnement pour l'année 2018 pour un montant de **2000 euros**.

Adopté à la majorité - Contre : H GERVAIS – Abstention : J CHAMBON

3. CONVENTION POUR LE RECOURS A UN COLLABORATEUR BENEVOLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des animations organisées par la commune, il peut être utile de faire appel à un collaborateur bénévole, afin de définir les conditions dans lesquelles cette collaboration bénévole pourra avoir lieu, le maire propose la signature d'une convention avec chaque bénévole.

Adopté à l'unanimité

4. RESILIATION BAIL DE LA POSTE - RUE DU CHATEAU

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le déménagement des bureaux de la Poste.
Il convient donc de résilier le bail des anciens locaux (bureaux et logement) situés rue du château (anciennement rue de la mairie) qui a été signé le 3 janvier 1994.
Cette résiliation prendra effet le 31 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité

5. CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES NUITS DU JOUR

Monsieur le Maire signale au conseil que l'Association « les Nuits du jour » va organiser un festival de danse et d'autres animations.

Une convention de prêt de salle - Bâtiment du Boulodrome est proposée à titre gratuit.

Retirer le mot « Téléphone » de l'article 8 dans la convention.

Arrivée de JP MAITRE à 18h 53 pour le vote,

Adopté à la majorité – Contre : J JOFRE

QUESTION DIVERSES :

- J CHAMBON rappelle que les matériaux stockés sur le parking de Jardel sont inesthétiques, M. le Maire répond que l'investisseur, M. Vergnet, apporte une plus-value au village en restaurant le bâtiment de « Dalquié » et que c'est pour cette raison qu'il accepte l'entreposage temporaire de ces matériaux.
- J CHAMBON rappelle que le 23 juillet 2018 aura lieu l'inauguration de l'ADSL.
- JC GIORDANA précise que c'est la partie Nord de Lauzerte (la Séoune) qui sera concernée par cette amélioration du débit internet.
- Dans le cadre du tourisme J CHAMBON a assisté à l'AG de l'ADT (Agence de Développement Touristique 82) qui nous informe qu'un marché flottant aura lieu à Paris du 14 au 16 septembre 2018 et qu'un stand proposera les macarons de M. Bonnefous.
- J CHAMBON a rencontré le syndicat de vins du Quercy qui aimerait participer aux différentes manifestations de la commune, l'office de tourisme de Montcuq souhaiterait également un partenariat.
- J CHAMBON a rencontré le club de jardinage des anglais qui aimerait être associé à des manifestations de la commune. J DELTEIL propose qu'il rejoigne la manifestation d'Avril (Place aux Fleurs).
- J CHAMBON nous informe :
 - des réparations à effectuer rue du Potevin et près du camping (barrières tombées),
 - au niveau du cimetière, des crevasses sont visibles près des poubelles,
JF PIERASCO dit que c'est le ravinement dû à la pluie.
 - au rond-point de l'Intermarché, le robinet reste souvent ouvert d'où le gâchis de l'eau, proposition est faite de mettre un robinet poussoir qui s'arrête automatiquement.
- JC GIORDANA nous informe que concernant l'ancienne maison de retraite, un compromis a été signé ; les travaux devraient commencer dès le mois d'octobre 2018 ; les projets d'occupation du lieu sont multiples : petits appartements pour les « jeunes » seniors, pour les saisonniers, une

salle d'exposition pour des artistes et la chapelle devrait accueillir des séminaires et/ou des mariages. En termes d'économie, cela devrait profiter aux artisans locaux (cf. JF PIERASCO) et permettre la création d'emplois.

- JC GIORDANA nous informe que le fond du camping est revendu, cette reprise devrait s'effectuer à la fin de la saison estivale 2018 ; La somme de 20 000 euros avait été prévue pour la terrasse de la piscine, M. le Maire demande au conseil si cette somme sera donnée aux nouveaux propriétaires pour les travaux cités ci-dessus ou si la mairie récupère cette somme pour effectuer les travaux, soit en régie (pas de décennale possible), soit par l'intermédiaire d'un artisan local.
- JC GIORDANA propose l'entreprise JOFRE. JF PIERASCO dit que l'on peut peut-être associer 1 artisan et un employé communal.
Le conseil est d'accord pour reprendre la somme de 20 000 euros et décidera ultérieurement à qui seront confiés ces travaux.
- Concernant les obsèques d'Hélène FALIERE, JC. GIORDANA a prévu une gerbe de fleurs pour les obsèques, les élus qui le souhaitent peuvent s'associer à ce geste en participant à travers une participation de 5 euros.
- M. LEROUX de l'Association « Adodane » souhaite faire des circuits à dos d'ânes avec des enfants les soirs des marchés gourmands, Joëlle DELTEIL est d'accord, hors Place des Cornières.
- M. SCHONBECK a demandé à utiliser les orgues appartenant à la mairie. Le Maire précise que ces derniers sont affectés au diocèse et que c'est l'Association des orgues et du patrimoine qui en a la charge et qu'elle seule peut prendre la décision. A l'unanimité le comité directeur a dit non.
- JF PIERASCO nous informe qu'un éleveur d'ovins s'inquiète car des chiens errants s'approchent de son troupeau et peuvent être dangereux. Le propriétaire a déjà été verbalisé mais ne change pas de comportement, ses chiens sont toujours en liberté.
- J JOFRE a participé à la commission des plus beaux villages de France à Montpeyroux (Puy de Dôme) les vendredi 29 et samedi 20 juin 2018.
2 villages étaient candidats : La Romieu et Villeréal. Les 2 villages ont été retenus avec des réserves. 10 autres villages classés ont été évalués dont Brousse-le Château, Conques, Fourcès, Larressingle et Lavardins sans réserve et Lautrec, Montréal, Peyre, Sarrant et Sauveterre-de-Rouergues avec des réserves.

La séance est levée à 20h45

Date du prochain Conseil non fixée